



Elle ne veut pas me rendre les clés de la maison....

Par **fan2bd_old**, le **19/12/2007** à **11:31**

bonjour

Je suis séparé de fait depuis le 13/10/07, je précise que nous avons un contrat de mariage à séparation de biens ; aucune démarche particulière n'a été faite pour le moment.

Mon ex épouse (bien que nous soyons encore mariés) a son propre appartement et nous nous sommes répartis les biens à l'amiable. Nous avons également mis en place de nous même une garde alternée pour nos deux enfants.

Nos relations restent cordiales, au vu de la situation (c'est elle qui a choisi de vivre une autre relation).

Reste le problème de la maison, que nous avons acquis conjointement il y a 9 ans et que nous n'avons pas fini de payer.

Je souhaitai la racheter, mais n'ayant pas su nous entendre sur le prix, la maison est en vente ; actuellement c'est moi qui l'occupe et qui ai pris en charge son entretien et le remboursement du prêt.

J'apprends que mon ex épouse envisage de faire venir vivre chez elle son ami (encore marié lui aussi) au mois de janvier.

Ne souhaitant pas qu'il accède chez moi à mon insu, j'ai demandé à mon ex de me rendre les clefs de notre maison, ce qu'elle refuse.

Aussi je souhaite connaitre mes droits à ce sujet : comment l'obliger à me rendre les clefs ?
Puis je faire changer les serrures sans etre inquieté ?

Merci d'avance pour votre réponse

Par **java14**, le **24/12/2007** à **12:51**

Bonjour,

La première chose à faire, me semble-t-il est de faire constater par huissier qu'elle n'habite plus dans le domicile conjugal.

Je ne suis pas juriste aussi, je vous conseillerais de prendre rdv avec un avocat en droit de la famille pour une consultation sur les mesures à prendre en premier lieu et avant de faire changer les serrures.

Cordialement,
Java14.